© Drogues Info Service - 7 décembre 2025

Vos questions / nos réponses

Herbe coupée

Par Profil supprimé Postée le 11/11/2015 16:59

> Bonjour, habitant en Turquie depuis 4 ans, je me procure régulièrement de l'herbe depuis 2 ans. Il m'arrive de fumer régulièrement, mon maximum étant de 5 joints par jours. Il y a 1 semaine, j'ai acheté ~3 g d'herbe à un dealer inconnu à l'arrache dans la rue.
> Après en avoir consommé (en joint et au vapo) les 3/4 en trois jours, je me retrouve à tousser comme un cancéreux, à cracher tout le temps et je sens que ca ne va pas du tout. Apres recherches, je crois que cette beuh est coupée, mais je ne sais pas à quoi (elle ne croque pas sous la dent, et elle ne brille pas elle ne brule pas anormalement, elle ne s'effrite pas, et ne contient pas de trace de sucre ou de résidus non plus). Son aspect tres sombre m'a fait douté, et j'ai l'impression que je suis sur le point de faire un œdème pulmonaire... Alors, comment savoir que cette herbe etait vraiment coupée, et surtout que faire?? Je n'ai pas envie de de développer un cancer et de devoir me séparer de Marie Jeanne à jamais...

Mise en ligne le 12/11/2015

Bonjour,

Malheureusement, nous ne pouvons répondre à votre question de manière précise. Actuellement, seuls quelques produits de coupage ont été détectés (en France) et de manière certaine dans l'herbe de cannabis : des microbilles de verres et / ou un composé proche du sable (silice) pouvant entrainer des complications respiratoires à court terme. Il est possible également que cela soit du colophane (résine naturelle de pin, irritante pour les voies respiratoires). Voilà ce que nous pouvons dire dans l'état actuel de nos connaissances. Peut être serait il plus prudent pour vous de consulter un médecin si les symptomes que vous décrivez persistent ... Il se peut également qu'il ne s'agisse pas de cannabis mais d'une autre plante psychotrope ... . Dans tous les cas il nous parait plus prudent de consulter.

Cordialement.